COMMUNE DE LAROQUE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 ET BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L.2313-1 du CGCT prévoit qu'une note de présentation des finances communales 2024-2025 brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux concitoyens d'en saisir les enjeux.
La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet de la commune « laroque.fr ».
Le compte financier unique 2024 (approuvé le 18/03/25) retrace les dépenses et les recettes réalisées sur les sections de fonctionnement et d'investissement.
Le budget primitif 2025 (approuvé le 18/03/25) prévoit et autorise les dépenses et recettes à réaliser dans l'année civile.

1) Section de fonctionnement : permet à la collectivité d'assurer le quotidien

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.
Pour la commune, ***les recettes*** correspondent aux sommes encaissées au titre de :

Chap	intitulé	détail	réal 24	prév 25
013	atténuations de charges	remboursement frais de personnel…	16 762,43	9 000,00
70	produits des services	location terrasse, station pompage, concessions cimetière, saucissade…	69 668,26	79 700,00
73	impôts et taxes	impôts locaux (part communale), taxe sur électricité, droit de place…	578 918,64	606 700,00
74	dotations et participations	dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation nat. péréquation (DNP)..	295 352,47	300 400,00
75	autres produits de gestion courante	locations appartements, transport scolaire…	72 978,93	94 000,00
76	produits financiers	recettes liées au compte Crédit Agricole…	10,52	11,00
78	reprises sur ammortissements…		2 826,36	500,00
042	opération d'ordre transfert entre sections	recettes liées aux travaux effectués par le service technique - amort subv	13 218,10	93 450,00
			1 049 735,71	**1 183 761,00**

Les recettes de fonctionnement :

- 2024 les réalisations s'élèvent à 1 049735,71 €
- 2025 les prévisions s'élèvent à 1 183 761,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

Chap	intitulé	détail	réal 24	prév 25
011	charges à caractère général	contrats de services, achat de fournitures, maintenance, assurances…	267 000,40	312 480,00
012	charges de personnel communal	salaires, charges, médecine du travail	440 382,24	464 985,00
65	autres charges	indemnités élus, subventions aux assoc, syndicats intercom, SDIS…	142 931,44	142 910,00
66	charges financières	intérêts des emprunts, frais financiers…	44 107,32	48 000,00
67	charges exceptionnelles	dépenses à caractère ponctuel non classables dans les autres chapîtres		
68	dotations aux amortissements, provisions	provision constituée par la commune en cas de litige avéré	203,31	500,00
042	opération d'ordre transfert entre sections	dépenses liées aux travaux effectués par le service technique - amort subv	13 218,10	13 450,00
023	virement à la section d'investissement	excédent section de fonctionnement basculé en section d'inv (jeu d'écriture)		201 436,00
			907 842,81	**1 183 761,00**

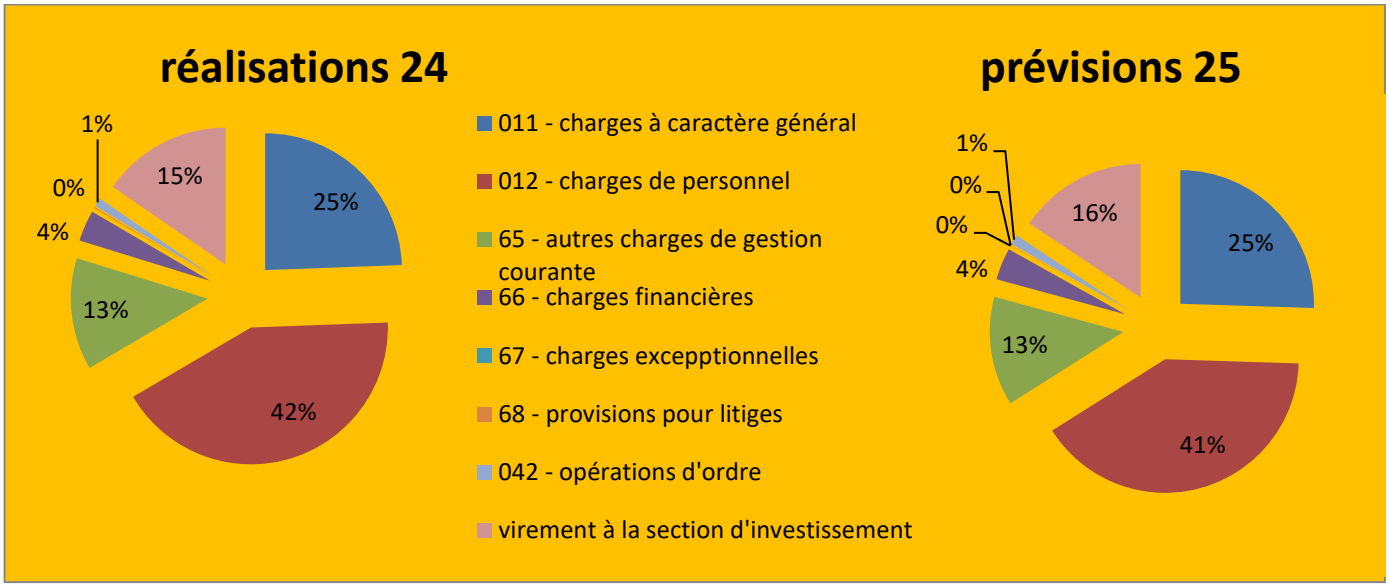

Les dépenses de fonctionnement :

- 2024 les réalisations s'élèvent à 907 842,81 €
- 2025 les prévisions s'élèvent à 1 183 761,00 €

Le résultat de clôture de fonctionnement de 2024 est de + 141 892,90 €

Les taux d'impôts locaux concernant les ménages :

	Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'habitation	6,20 %	**6,20 %**
Foncier Bâti	30,45 %	**30,45 %**
Foncier Non Bâti	38,48 %	**38,48 %**

2) Section d'investissement : prépare l'avenir

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.
Elle concerne des projets qui donnent lieu à des dépenses et recettes ponctuelles, à caractère exceptionnel.
Pour la commune, les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.
Le remboursement du capital des emprunts est aussi une dépense d'investissement qui doit être couverte par des ressources propres (partie de l'excédent de fonctionnement).
Les recettes d'investissement sont principalement les subventions octroyées par les divers partenaires, Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et autres organismes.
Une partie de l'excédent de fonctionnement et, si besoin, le recours à l'emprunt.

En 2024 les investissements les plus importants ont été :

• Acquisition terrain + honoraire pôle médical :	138 180 €
• réhabilitation du bourg centre (place du château et tranche 2) :	115 655 €
• réfection chemin des chasseurs (solde) :	83 354 €
• Retenue d'eau du village (travaux d'urgence)	74 342 €
• Acquisition véhicule (remplacement) service technique :	40 339 €
• élargissement ch montplaisir et ch des vignes (goudronnage) :	24 911 €
• réhabilitation maison A1048 ch asphodèles :	11 153 €
• vidéoprotection :	9 402 €
• Illuminations de Noël :	7 235 €
•travaux d'électrification (mise en discrétion) :	5 500 €
• Travaux fouille Chapelle Saint-Jean :	5 016 €
• maitrise d'œuvre pour Délégation de Service Public (DSP)	4 800 €
• Réfection traverse rue chemin neuf – rue droite :	3 504 €
• Plan Communal de Sauvegarde :	1 836 €
• Rénovation des tennis :	1 379 €
…/… (liste non exhaustive)	…
	TOTAL 538 498 €

En 2025 sont prévues, principalement, les opérations suivantes :

• Rénovation des tennis :	260 595 €
• réhabilitation du bourg centre (place du château et tranche 2) :	216 850 €
• Retenue d'eau du village :	166 894 €
• réhabilitation maison A1048 ch asphodèles :	66 000 €
• Maison de santé (honoraires et construction d'un mur) :	46 000 €
• réfection chemin de la frigoule :	45 000 €
•travaux d'électrification (mise en discrétion) :	43 084 €
• Acquisition matériel et véhicule (police municipale) service technique :	25 400 €
• mise en place de caveaux au cimetière :	24 550 €
• Façades point info-tourisme :	20 910 €
• Aménagement cabinet médical provisoire :	20 000 €
• Travaux Eglise Ste Madeleine :	17 773 €
• maison 11 rue de la madeleine (menuiseries, VMC, volets)	15 000 €
• Confortement des ponts communaux :	15 645 €
• Travaux réfection murs St-Hubert et rue château :	15 580 €
• traverse piétonne lou planas – thaurac :	15 360 €
• Trottoirs avenue de l'europe :	15 355 €
• réaménagement parking ch neuf :	10 820 €
• Projet salle polyvalente (honoraires) :	10 000 €
• support de com. Zone commerciale le vigné :	10 000 €
• traitement charpente et isolation mairie :	11 820 €
• climatisation mairie (remplacement)	8 000 €
• Plan Local d'Urbanisme (PLU) :	8 000 €
• Mobilier urbain (banc pierre, herse rue madeleine, tonnelle-banc) :	7 114 €
• Restauration cheminée Valmalle :	7 000 €
…/… (liste non exhaustive)	….
	TOTAL 1 168 909 €

3) Principaux ratios :

Ratios du budget primitif 2025 de la commune :

Dépenses réelles de fonctionnement / Population (1 709 hab.) :	566,93 €
Produits des impositions directes (estim.) / Population :	355,00 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population :	637,98 €
Dépenses d'équipement Brut / Population :	683,97 €
Capital restant dû / Population :	1 020,06 €
DGF/Population :	81,92 €

4) Montant du Compte Financier Unique (CFU) consolidé des 4 budgets :

	Résultat de clôture 2023	Par affectée à l'investissement 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture cumulé 2024
Budget principal				
- Investissement	-54 289,85 €		128 612,98 €	74 323,13 €
- Fonctionnement	165 210,50 €	165 210,50 €	141 892,90€	141 892,90€
TOTAL I	**110 920,65€**	**165 210,50 €**	**270 505,88 €**	**216 216,03€**
Budget assainissement				
- Investissement	-7 435,87 €		13 682,20 €	6 246,33€
- Fonctionnement	-31 323.03 €		-11 947,18 €	-43 270,21 €
TOTAL II	**-38 758,90 €**		**1 735,02 €**	**-37 023,88 €**
Budget camping				
- Investissement	64 292,36 €		17 651,83€	81 944,19 €
- Fonctionnement	18 869,10 €		624,78 €	19 493,88 €
TOTAL III	**83 161,46 €**		**18 276,61 €**	**101 438,07 €**
Budget CCAS				
- Investissement				
- Fonctionnement	9 763,30 €		-233,05 €	9 530,25 €
TOTAL IV	**9 763,30 €**		**-233,05 €**	**9 530,25 €**
Résultats cumulés TOTAL I+II+III+IV	**165 086,51**		**290 284,46**	**290 160,47**

5) Tableau d'évolution de la dette (budget communal)

Période	Restant dû
2024	1 508 030,78
2025	1 743 286,98
2026	1 627 332,14
…	…